

# Liffré ≡ Cormier COMMUNAUTÉ

## CONSEIL DE COMMUNAUTE REUNION DU 05 FEVRIER 2018

L'AN DEUX MILLE DIX-HUIT, LE CINQ FEVRIER à vingt heures trente, les membres de la COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LIFFRE-CORMIER COMMUNAUTE, désignés conformément aux dispositions des articles L 5211.7 et L 5214.7 du Code Général des Collectivités Territoriales, se sont réunis en séance ordinaire à LA MAISON INTERCOMMUNALE DE DOURDAIN, sur convocation de Monsieur Loïg CHESNAIS-GIRARD, Président, adressée le 30 janvier 2018.

**Présents** : Mmes BOURCIER V., BRIDEL C., COUR L., DANEL F., KERLOC'H A., LEPANNETIER-RUFFAULT V., LERAY-GRILL C., MARCHAND-DEDELOT I., OULED-SGHAÏER A-L., MM. CHESNAIS-GIRARD L., BEAUGENDRE F., BEGASSE J., BEGUE G., CHESNEL D., DESJARDINS S., DESRUES T., FRAUD E., GENOUËL J., LAHAYE P., LE ROUSSEAU G., LE ROUX Y., LEVENEZ E., MAILLARD M., MICHOT B., ORY G., PICARD H., PIQUET S., SALAÛN F., VEILLAX D.

**Absents** : Mmes LAMOUR E., MIRAMONT F., MM. BARBETTE O., BLANQUEFORT Ph., DEBAINS J-M., DESBORDES P-J., MARCHAND S., SALAÛN R.

**Pouvoirs** : M. BLANQUEFORT Ph. à M. PICARD H., M. DESBORDES P-J. à M. BEGUE G., Mme LAMOUR E. à M. SALAÛN F., M. MARCHAND S. à M. BARBETTE O., M. SALAÛN R. à Mme BRIDEL C.

**Secrétaire de séance** : Mme OULED-SGHAÏER A-L.

### Présentation des décisions prises par M. le Président et le Bureau communautaire sur la période du 04 décembre 2017 au 22 janvier 2018 dans le cadre de leurs délégations

Rapporteur : Loïg CHESNAIS-GIRARD, Président

Par délibération n° 2017/141 en date du 20 septembre 2017, le conseil communautaire délègue au président une partie de ses attributions conformément à l'article L.5211-10 du CGCT.

Conformément à ce même article, le Président rend compte des attributions exercées par délégation de l'organe délibérant.

Décisions prises par le Président dans le cadre des délégations reçues :

- **Décision n° 2018/001 en date du 08/01/2018** : Attribution du marché élaboration du pacte financier et fiscal – entreprise retenue Ressources consultant Finances - montant du marché 19 165.76 €HT
- **Décision n°2018/002 en date du 16/01/2018** : Signature de la convention pour la fourniture de bois de chauffage avec le CBB35
- **Décision n°2018/003 en date du 19/01/2018** : Convention de mise à disposition d'un agent du service des sports auprès de l'US Liffré
- **Décision n°2018/004 en date du 22/01/2018** : Signature marché contrôle de la qualité de l'air dans les bâtiments accueillant des enfants -entreprise ABIOLAB- montant du marché 44 256 €HT

Décisions prises par le Bureau Communautaire dans le cadre des délégations reçues :

- **Décision n° 2017/069 en date du 04/12/2017** : Demande de subvention agence de l'eau dans le cadre des contrôles des installations neuves.
- **Décision n° 2017/070 en date du 11/12/2017** : Demande de subvention élaboration schéma communautaire des déplacements :
  - demande de subvention auprès de la Région Bretagne au titre du contrat de partenariat 2014-2020, d'un montant de quinze mille neuf cent quarante-quatre euros (15 944 €- soit un taux de financement de 50%), pour l'élaboration du schéma communautaire des déplacements ;
  - demande de subvention auprès de l'Union Européenne au titre du Leader, d'un montant de neuf mille cinq cent soixante-six euros (9 566 € - soit un taux de financement de 30%), pour l'élaboration du schéma communautaire des déplacements ;

Le Conseil de Communauté est invité à prendre acte des décisions prises par le Président dans le cadre des délégations.

**Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire, à l'unanimité :**

- **PREND ACTE** de la communication des décisions prises dans le cadre des délégations reçues par l'organe délibérant.

POUR EXTRAIT CONFORME AU REGISTRE,

LE PRESIDENT,

LOÏG CHESNAIS-GIRARD

